

Procès-Verbal de la réunion du Comité Social et Économique du 10 septembre 2024.

Étaient présents

- Direction :
 - Monsieur Patrice MALONNI – Représentant du chef d'entreprise

- Élus titulaires :
 - Monsieur Grégory BARTHE
 - Monsieur David CUOC
 - Madame Séverine GERMANNEAU
 - Monsieur Nicolas CORBI
 - Madame Lydia VILAGINES
 - Monsieur Benjamin GUIBERT

- Élus suppléants :
 - Monsieur Gaétan LANGLADE

- Invités :
 - Madame Agathe PUYDT – Chargée des Ressources Humaines
 - Madame Inès LOUSSOUARN – Coordinatrice interne et événementielle

La séance est ouverte à 9h00 par le Président Monsieur Patrice MALONNI.

Ordre du jour de la réunion et réponses apportées :

1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du CSE 09/07/2024

Aucune modification n'ayant été demandée, les membres du comité adoptent à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la dernière réunion du 30 avril 2024.

2 – Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du CSE du 11/07/2024

Aucune modification n'ayant été demandée, les membres du comité adoptent à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la dernière réunion du 30 avril 2024.

3 – Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22/07/2024

Aucune modification n'ayant été demandée, les membres du comité adoptent à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la dernière réunion du 30 avril 2024.

4 – Consultation relative au déménagement de l'établissement du siège situé 277 rue Jean-Baptiste Biot – Espace Polygone – 66000 PERPGNAN

Madame Agathe PUYDT prend la parole, elle partage son écran aux membres du CSE afin d'évoquer le déménagement du Siège HRC ENVIRONNEMENT prévu le 1^{er} décembre 2024.

Elle explique que les bureaux seront désormais à Phénice, la plateforme logistique du Groupe, située au 4 rue Lucien Vidie 66600 Rivesaltes.

Madame Agathe PUYDT poursuit son explication en indiquant aux membres du CSE qu'il y a 8kms de distance entre les 2 établissements et qu'ils sont situés dans le même bassin d'emplois selon l'INSEE.

Concernant la situation des salariés du Siège, elle explique :

- Le déménagement cause, en moyenne, 7,65kms de plus pour se rendre sur le nouveau lieu de travail. Pour le salarié le plus éloigné, il cause 15,6kms de plus.
- En terme de temps de trajet, c'est en moyenne 9,7min de plus de temps de trajet

Madame Agathe PUYDT évoque désormais les avantages de ce déménagement pour les salariés :

- Amélioration des conditions de travail des salariés (locaux neufs, lumineux et spacieux)
- Davantage de cohésion entre les services et le reste du groupe
- Économie de loyer

Madame Agathe PUYDT demande l'avis des membres du CSE sur ce déménagement.

A l'unanimité des membres présents, l'avis est favorable.

5 – Echange sur les derniers préparatifs du Team Building

Madame Inès LOUSSOUARN prend la parole et partage aux membres du CSE les dernières mise à jour pour le Team Building.

Elle partage notamment le design et visuel des textiles et goodies.

6 – Point ASC (100€ sport/culture, carte cadeau, panier de Noël...)

Monsieur David Cuoc partage aux membres du CSE les dépenses prévisionnelles de fin d'année. Il est décidé que cette année les paniers de Noël, offerts à l'ensemble des salariés, soient d'une valeur de 35€.

7 – Echange sur la proposition de CELIADE : prestataire de conseils juridiques au CSE et rédaction de PV

Les membres du CSE débattent à présent de la proposition de Céliade, notamment pour la rédaction des procès-verbaux.

A l'unanimité des membres présents, l'avis est favorable.

8 – Sujets divers

Aucun sujet divers n'est à noter.

Le président déclare la séance levée à 11h00

Nicolas CORBI, Secrétaire du CSE